

RESPONSABLE TECHNIQUE D'UNE PME DE LA CONSTRUCTION REFERENTIELS

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n° 1 : Élaborer les proposition commerciales d'une PME de la Construction			
Etude administrative et technique du projet client	Analyser l'affaire en vue de préparer l'étude du projet du client en rédigeant une note de synthèse à partir du recueil des caractéristiques administratives, architecturales et techniques	Une étude de cas contextualisée dans la spécialité métier du candidat (ex. maçonnerie, peinture, carrelage...) portant sur l'élaboration d'une proposition commerciale : A partir d'un dossier de consultation, le candidat analyse une affaire, conçoit une ou des solutions techniques, réalise l'avant-métré, calcule le prix de vente et rédige les documents de l'offre de prix	<ul style="list-style-type: none"> - La note de synthèse est détaillée et pertinente : <ul style="list-style-type: none"> o les données administratives du projet sont formalisées (conditions contractuelles, intervenants, pièces contractuelles, critères de sélection de l'offre, documents nécessaires à la remise de l'offre...) o les caractéristiques architecturales et techniques de l'ouvrage sont énoncées (nature de l'intervention, destination de l'ouvrage, dimensions, spécificités, accessibilité du cadre bâti...) o les limites de prestations sont formalisées o les données manquantes ou les inadéquations entre les pièces écrites et graphiques sont répertoriées - Des sources concernant l'actualisation des connaissances sur l'évolution réglementaire sont utilisées : des sources de nature différentes (sites, revues, parutions...) sont identifiées
	Concevoir une solution technique afin de répondre au projet du client en respectant le cahier des charges, les contraintes de l'ouvrage, les réglementations et en prenant en compte les procédés de réalisation, les évolutions techniques, technologiques, esthétiques		<ul style="list-style-type: none"> - Les solutions techniques proposées prennent en compte les contraintes de l'ouvrage : les contraintes liées notamment à la situation de l'ouvrage dans son environnement, aux caractéristiques architecturales, au plan local d'urbanisme, sont prises en compte - Les solutions techniques proposées sont conformes avec le cahier des charges : elles répondent aux besoins du client, elles sont conformes au descriptif ou au CCTP - Les solutions respectent le contexte normatif : elles sont conformes notamment aux normes, aux DTU, aux réglementations en vigueur (thermiques, environnementales, sismique, accessibilité du cadre bâti...), prescriptions du fabricant, documents d'avis techniques

			<ul style="list-style-type: none"> - Les solutions techniques proposées sont justifiées avec des arguments adaptés : les critères économiques, techniques, esthétiques sont pris en compte - Les procédés de réalisation sont pris en compte : <ul style="list-style-type: none"> o les ouvrages sont décomposés en tâches ordonnées o les temps d'exécution des tâches sont quantifiés o les matériels de réalisation sont définis et justifiés - Des sources concernant l'actualisation des connaissances sont utilisées : des sources de nature différentes (sites, revues, parutions...) sont identifiées notamment sur les pathologies et les désordres des ouvrages, sur la prévention des risques professionnels, sur l'évolution des technologies, des matériaux, des styles et tendances, sur les normes et DTU
Préparation de la proposition commerciale	Calculer le prix de vente en vue d'élaborer l'offre de prix en réalisant l'avant métré et le déboursé de l'opération		<ul style="list-style-type: none"> - Les différents éléments et sous-détail élémentaires composant l'ouvrage à métrer sont identifiés : Ils sont repérés notamment sur les documents de relevés sur site ou dans le dossier d'appel d'offre (CCTP, plans) - Les avant-métrés sont réalisés : <ul style="list-style-type: none"> o la feuille de métré comporte les sous-détails élémentaires qui composent chaque ouvrage o les quantités sont calculées et exprimées dans l'unité appropriée pour chaque ouvrage - Le déboursé sec de l'opération est décomposé et précis : <ul style="list-style-type: none"> o les ressources nécessaires à la réalisation de l'ouvrage sont prises en compte et sont quantifiées de façon unitaire o le calcul du prix unitaire de l'ouvrage intègre l'ensemble des ressources et prend en compte les pertes o le calcul du déboursé sec de l'ouvrage intègre le prix unitaire de l'ouvrage et les quantités issues de l'avant-métré - Le déboursé total de l'opération est décomposé et précis : <ul style="list-style-type: none"> o les frais de chantier et le résultat du déboursé sec de l'ouvrage sont intégrés o le coefficient de frais de chantier est calculé o les prix unitaires déboursés totaux sont calculés - Le calcul du prix de vente est détaillé et exploitable : <ul style="list-style-type: none"> o le calcul du prix de vente de l'affaire prend en compte les prix unitaires de vente et les frais de marché o la marge nette est calculée

	<p>Etablir la proposition commerciale afin de soumettre l'offre au client en complétant le devis, en collectant les fiches techniques et en rédigeant le mémoire technique</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le devis est complété : <ul style="list-style-type: none"> ○ il est conforme à la législation en vigueur ○ il comporte le montant HT et le taux de TVA par ouvrage, les montants totaux HT, de TVA et TTC - Le mémoire technique est exploitable par le client : <ul style="list-style-type: none"> ○ sa présentation est détaillée ○ il intègre notamment les moyens humains, les matériels, les modes opératoires, les mesures d'hygiène, de santé et de sécurité, les mesures de gestion des déchets et des nuisances, relatifs au chantier et les fiches techniques des produits proposés
--	---	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n° 2 : Préparer l'intervention sur le chantier d'une PME de la construction			
Définition des conditions de mises en œuvre et des moyens nécessaires à la réalisation du chantier	Déterminer les conditions de mise en œuvre des ouvrages , après avoir pris connaissance du dossier de transfert, afin d'organiser les travaux en analysant l'environnement du chantier, en identifiant les interfaces, en adaptant les modes opératoires, en renseignant la fiche de tâches ou le PPSPS ou la procédure interne de sécurité	<p>Un dossier professionnel relatif à la préparation d'un chantier relevant de la spécialité métier du candidat, à partir d'une situation réelle, prenant en compte les conditions de mise en œuvre des ouvrages, les ressources nécessaires au déroulement et l'organisation de l'ouverture du chantier.</p> <p>Ce dossier sert de support à l'entretien avec le jury</p> <p>Un entretien avec un jury relatif à la préparation d'un chantier relevant de la spécialité métier du candidat, à partir d'une situation réelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'environnement du chantier est analysé : <ul style="list-style-type: none"> o les points clés des exigences règlementaires thermiques applicables au chantier sont identifiés o les conditions d'intervention sont déterminées en fonction des contraintes majeures de « l'environnement » du chantier - Les différentes interfaces sont identifiées : <ul style="list-style-type: none"> o les interfaces avec la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, le bureau de contrôle, les services concessionnaires, les services publics sont identifiées o les interfaces critiques avec les autres corps d'état sont repérées - Les modes opératoires sont adaptés au chantier : <ul style="list-style-type: none"> o les instructions de travaux permettent de réaliser la tâche o la chronologie du mode opératoire est cohérente avec la tâche à réaliser o les instructions de travaux énoncées dans le mode opératoire intègrent la dimension santé et sécurité - La fiche de tâches ou le PPSPS ou la procédure interne de sécurité est renseigné(e) : <ul style="list-style-type: none"> o les dangers et risques identifiés sont en adéquation avec le chantier o les mesures et moyens de prévention sont adaptés aux risques identifiés o la liste des habilitations spécifiques et autorisations nécessaires à la réalisation des tâches est complète

	<p>Programmer les ressources nécessaires afin d'assurer le bon déroulement et l'approvisionnement du chantier en élaborant le planning, en déterminant le nombre de collaborateurs affectés aux différentes tâches et en préparant les commandes</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le planning est complété : <ul style="list-style-type: none"> o les phases et les tâches sont libellées o l'enclenchement des tâches respecte les phasages donnés o les dates du début et de la fin des tâches sont précisées o les dates d'approvisionnement du chantier sont identifiées - Les collaborateurs sont affectés aux différentes tâches à réaliser : le nombre des collaborateurs est en adéquation avec les besoins du chantier et les contraintes du planning - Les commandes sont préparées : <ul style="list-style-type: none"> o les fournisseurs sont consultés o les bons de commande en matériels et matériaux sont correctement renseignés
<p>Organisation du suivi financier et des opérations d'ouverture du chantier</p>	<p>Etablir les documents de suivi financier et de facturation afin de préparer le pilotage du chantier en établissant le budget prévisionnel, les tableaux de bord mensuels et les situations de travaux</p>	<p>transfert reconstitué, le candidat établit le budget prévisionnel du chantier, élabore les tableaux de bord mensuels de suivi et prépare les situations de travaux</p> <p>Durée : 4 heures</p> <p>Lieu : centre de formation</p> <p>Evaluateurs : formateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le budget prévisionnel mensuel est détaillé : il comporte notamment les coûts en main d'œuvre, matériaux, matériels, sous-traitants, frais annexes et le récapitulatif - Les tableaux de bord mensuels prévisionnels sont détaillés : ils comportent notamment le nom du chantier, le mois d'exécution des travaux, le chiffre d'affaires prévisionnel mensuel, le budget prévisionnel total - La marge brute est calculée : le résultat est exprimé en fonction du budget prévisionnel total et du chiffre d'affaires prévisionnel - Les situations de travaux sont préparées : <ul style="list-style-type: none"> o l'avancement de l'ouvrage est identifié en fonction du planning prévisionnel en prenant en compte le cumul du mois précédent o la déduction des situations précédentes est prise en compte o le montant prévisionnel facturé mensuellement est calculé
	<p>Déterminer les conditions d'ouverture du chantier afin de permettre le démarrage des travaux en prenant en compte les impacts environnementaux et la gestion des déchets et des nuisances, en effectuant les démarches administratives et en élaborant tout ou partie du dossier d'exécution</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les impacts environnementaux du chantier sont pris en compte <ul style="list-style-type: none"> o les nuisances du chantier sont identifiées o les propositions d'actions sont adaptées aux nuisances environnementales identifiées - Les dispositions de tri et de collecte des déchets sont identifiées les modalités de collecte et d'évacuation sont conformes à la classification des déchets - Le Plan d'Installation de Chantier (PIC) est exploitable : il prend en compte les différentes contraintes du chantier et ses abords immédiats - Les démarches administratives obligatoires avant démarrage d'un chantier sont effectuées : elles comprennent, le cas échéant, les demandes d'autorisation et/ou la déclaration de commencement de travaux

			<ul style="list-style-type: none">- Le dossier d'exécution est réalisé : il comprend, le cas échéant, les plans d'exécution ou de réservations, les études techniques, le planning, le descriptif ou le CCTP, les fiches techniques, les bons de commande, le budget prévisionnel, le PPSPS ou les procédures santé sécurité internes à l'entreprise, le plan d'installation de chantier, les documents administratifs, la fiche d'ouverture de chantier
--	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n° 3 : Piloter le chantier d'une PME de la Construction			
Suivi technique du chantier	Conduire techniquement le chantier afin de garantir la qualité des travaux et émettre des réserves si nécessaire en appliquant les règles de sécurité, en contrôlant la conformité des ouvrages et des supports et en gérant les aléas	Un dossier professionnel relatif au pilotage d'un chantier relevant de la spécialité métier du candidat à partir d'une situation réelle prenant en compte la conduite technique du chantier, la gestion contractuelle, les actions correctives à mettre en place et les échanges avec les différents acteurs. Ce dossier sert de support à l'entretien avec le jury	<ul style="list-style-type: none"> - L'application des règles de sécurité relatives au chantier est contrôlée : les contrôles énoncés sont adaptés aux spécificités du chantier - La conformité des matériaux et matériels livrés est vérifiée : les erreurs et oublis sont identifiés entre bons de commande et livraisons - Les supports à réceptionner (ouvrages exécutés par les autres corps d'état) sont validés ou refusés : les critères de réception des supports sont identifiés - La conformité des ouvrages exécutés par l'entreprise est contrôlée : <ul style="list-style-type: none"> o la fiche d'autocontrôle de l'activité des compagnons est détaillée et renseignée o la fiche de contrôle de « pré réception » de l'ouvrage est détaillée et renseignée - Les aléas sont gérés : les solutions apportées sont adaptées à la nature des aléas rencontrés (technique, organisationnelle, intempéries, postes sous-estimés...)
	Proposer des actions correctives à mettre en place afin d'optimiser la réalisation des futurs chantiers dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue en analysant les retours anormaux de chantier ou les dysfonctionnements	Un entretien avec un jury relatif au pilotage d'un chantier relevant de la spécialité métier du candidat à partir d'une situation réelle	<ul style="list-style-type: none"> - Les Retours Anormaux de Chantier et les dysfonctionnements techniques et organisationnels sont diagnostiqués : la ou les origines des RAC ou dysfonctionnements sont identifiées - Les actions correctives préventives à mettre en place pour optimiser les futurs chantiers sont proposées : les actions sont en adéquation avec les problématiques rencontrées
	Echanger avec les différents acteurs du chantier afin de transmettre ou recueillir des informations appropriées en adaptant son mode de communication en fonction du contexte et de son interlocuteur		<ul style="list-style-type: none"> - La communication est adaptée en fonction de la situation et de son interlocuteur : la terminologie et le langage sont adaptés à la situation professionnelle, le dialogue est courtois et respectueux - Les informations transmises oralement aux différents interlocuteurs permettent de rendre compte de l'évolution du chantier :

		<p>Une étude de cas portant sur la gestion financière de chantier. A partir d'un dossier de chantier reconstitué, le candidat complète les tableaux de bord de suivi, analyse le bilan du chantier et édite les situations de travaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ les points clés de l'évolution du chantier sont exposés et explicités, dont notamment l'état d'avancement des travaux, les difficultés et les problèmes rencontrés ○ les aspects techniques et organisationnels exposés répondent à la demande <p>- Le document technique est correctement rédigé pour une bonne compréhension du destinataire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ le document est structuré, les informations sont pertinentes, le cas échéant des tableaux, graphiques, photographies, plans... sont utilisés pour faciliter la compréhension du lecteur ○ la terminologie et le langage sont adaptés à la situation professionnelle, les règles d'orthographe et de grammaire sont appliquées
Suivi financier et contractuel du chantier	<p>Gérer financièrement le chantier afin de garantir la marge financière et éditer les situations de travaux en suivant les consommations et en analysant les écarts entre budget prévisionnel et le réalisé</p>		<p>- Les tableaux de bord de suivi du chantier sont complétés</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ le pointage des factures, le suivi des consommations et de la main d'œuvre sont réalisés ○ le budget du chantier est actualisé en fonction de l'avancée des travaux et des travaux modificatifs ○ la marge brute mensuelle du chantier est déterminée <p>- Le bilan de chantier est analysé par ressource : les écarts en main d'œuvre, matériaux, matériels, sous-traitant par rapport au budget prévisionnel sont quantifiés</p> <p>- Le coefficient de marge brute est calculé : il est établi en fonction du montant du prix de vente et du montant du déboursé total</p> <p>- Les factures de situation sont éditées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ elles comportent les mentions obligatoires <p>- en complément de la présentation des ouvrages prévus initialement au marché, les avenants, les variations de prix, la retenue de garantie, les avances apparaissent distinctement le cas échéant</p>
	<p>Gérer contractuellement le chantier afin d'assumer les obligations et préserver les droits de l'entreprise en respectant les clauses du marché et ses évolutions, en gérant le parfait achèvement des travaux</p>		<p>- Les modifications apportées au contrat sont identifiées dans l'avenant ou ordres de service : les travaux modificatifs sont listés et l'incidence sur les délais d'exécution est précisée</p> <p>- La procédure de réception de chantier est maîtrisée : la demande de réception est formalisée, le PV de réception est établi avec la liste des éventuelles réserves, le cas échéant le constat de levée de réserves est établi</p> <p>- Le Dossier des Ouvrages Exécutés est constitué : il comporte les plans, les fiches techniques des produits utilisés, les guides d'utilisation et d'entretien de l'ouvrage ou des équipements...</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n° 4 : Encadrer une équipe chantier d'une PME de la construction			
Pilotage d'une équipe chantier	Animer une équipe afin d'assurer le bon déroulement des différentes phases du chantier en appliquant les principes de management, en transmettant les consignes, en organisant des entretiens individuels, en transmettant des savoir-faire et des méthodes	<p>Une étude de cas portant sur l'encadrement d'une équipe chantier : A partir de descriptions de situation de chantier, le candidat se met en position d'encadrant : il anime et organise le travail de l'équipe chantier et intègre de nouveaux collaborateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les principes de management sont appliqués : <ul style="list-style-type: none"> o le style managérial est adapté o les différents leviers de motivation sont identifiés o les conflits sont évités et gérés - Les consignes sont transmises clairement : <ul style="list-style-type: none"> o les informations requises à la réalisation de la tâche sont énoncées o les bonnes pratiques du savoir-être sur chantier sont rappelées - Les entretiens individuels sont organisés : <ul style="list-style-type: none"> o le déroulé de l'entretien individuel est structuré o les parties du support d'entretien pour l'année écoulée et l'année à venir sont complétées - Les savoir-faire et les méthodes sont transmises : <ul style="list-style-type: none"> o les méthodes pédagogiques retenues sont adaptées à la tâche à réaliser o les différentes missions d'un maître d'apprentissage ou d'un tuteur sont définies
	Organiser le travail de l'équipe afin d'optimiser l'intervention sur le chantier en répartissant les tâches, en appliquant les dispositions du droit du travail	Une mise en situation reconstituée portant sur la conduite d'une réunion de travail. A partir d'une situation professionnelle reconstituée, le candidat prépare, anime et fait le compte rendu de la réunion de travail.	<ul style="list-style-type: none"> - Le travail d'équipe est organisé : <ul style="list-style-type: none"> o les tâches sont réparties entre les membres de l'équipe o les aptitudes des membres de l'équipe sont en adéquation avec les tâches confiées en prenant en compte, le cas échéant, les spécificités des travailleurs handicapés - Les dispositions du droit du travail sont appliquées : <ul style="list-style-type: none"> o les spécificités des principaux contrats de travail des membres de l'équipe sont identifiées o les règles en matière de durée du travail applicables aux différents membres de l'équipe sont identifiées o les documents, panneaux et affichages obligatoires sur chantier sont identifiés
	Conduire une réunion de travail afin d'échanger et de consigner des		<ul style="list-style-type: none"> - La réunion de travail est préparée : l'objet, le contenu, le lieu, les horaires, les matériels sont précisés, les participants sont invités

	<p>informations en assurant la préparation, l'animation et la rédaction du compte rendu de la réunion</p>		<ul style="list-style-type: none"> - L'animation de la réunion débute par une phase d'introduction : l'accueil des participants, la présentation du sujet sont réalisés et les horaires sont fixés - La réunion est animée avec efficacité : des questions ouvertes sont posées, les arguments ou les propositions des participants sont reformulés, l'objet de la réunion a été respecté et tous les contenus ont été abordés - L'ordre du jour de la réunion a été respecté : tous les contenus ont été abordés - La réunion est clôturée : la phase de conclusion est réalisée et la durée prévisionnelle de la réunion est respectée - Le compte rendu de réunion mentionne les informations générales relatives à la réunion : la date, le nom des participants, le lieu, l'objet sont renseignés - Le compte rendu de réunion est précis : les différents sujets abordés et/ou les échanges et/ou les décisions sont consignés
	<p>Intégrer des nouveaux collaborateurs sur chantier afin de renforcer l'équipe en organisant leur accueil, en expliquant les différents points règlementaires et le travail à effectuer</p>		<ul style="list-style-type: none"> - L'accueil des nouveaux collaborateurs est organisé en prenant en compte, le cas échéant, les spécificités des travailleurs handicapés : les différentes étapes de l'accueil et de l'intégration sont définies - Les différents points règlementaires de la formation sécurité sont abordés : les points relatifs à la circulation dans l'entreprise ou sur chantier, aux conditions d'exécution du travail et aux conduites à tenir en cas d'accident sont précisés - Le travail à effectuer est expliqué de manière méthodique en prenant en compte, le cas échéant, les spécificités des travailleurs handicapés : sont abordés notamment le milieu du chantier, les matériaux à mettre en œuvre, les matériels utilisés, les procédures et modes opératoires, les risques et les moyens de prévention